

Programme de Sensibilisation

PROTEGEZ VOTRE DOS ET VOS ARTICULATIONS : LES BONS REFLEXES pour les salariés protégés en ESAT

Organisation : Durée : 3 heures 30 - **Mode d'organisation :** Présentiel



Public visé : Tout salarié « protégé » en ESAT ou structure similaire d'adhérent MT71



Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- connaître les risques liés à l'activité physique
- adopter les bonnes pratiques et les gestes appropriés à la tâche à effectuer



Description

En salle :

- repérer les facteurs de "bonne hygiène de vie"
- connaître la prévention des risques professionnels
- repérer la manutention en qualité de risque professionnel
- connaître les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Aux postes de travail :

- échauffements
- appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- manipulation des charges de natures diverses (charges spécifiques à l'établissement)
- étirements



Prérequis : Pas de prérequis



Modalités pédagogiques

- Méthode heuristique : échanges et questionnements
- Méthode démonstrative : démonstrations, exposé interactif
- Méthode applicative : exercices, mises en situation en salle et aux postes de travail



Moyens et supports pédagogiques

- Support power point, vidéoprojecteur
- Matériel pédagogique spécifique : petite caisse, cartons, vertèbres (plastique)
- Outils INRS : Bébert (squelette articulé plastique)

Un support de cours sera remis aux participants.

Chaque participant disposera à l'issue de la session, d'un lien vers un espace numérique où des documents en lien avec la sensibilisation, lui permettront de se remémorer, pratiquer ou approfondir les compétences acquises.



Modalités d'évaluation et de suivi

- ⊕ Une évaluation des acquis collective aura lieu en fin de sensibilisation.
- ⊕ La sensibilisation donne lieu à délivrance d'une attestation de présence.



Tarifs

Les frais pédagogiques des prestations de Sensiprev : pôle Sensibilisation à la Prévention de MT71 sont inclus dans le montant de la cotisation versée annuellement par l'entreprise adhérente au service de santé au travail MT71.

Cependant, en cas d'absence non justifiée par un cas de force majeure (maladie, grève, intempéries, catastrophe naturelle...) ou d'annulation d'un stagiaire dans les 48h précédent la prestation, MT71 se réserve le droit de facturer la sensibilisation sur la base de :

- 60 € HT par sensibilisation et par personne.

À partir du 5ème jour ouvré avant le début de la sensibilisation, le changement de participant à la session ne sera plus possible.

Les salariés hors département d'une entreprise adhérente à MT71 peuvent participer à une prestation de Sensiprev sous réserve d'un nombre suffisant de places, laissé à la discrétion de MT71, pour un montant de 99 € HT par prestation et par personne.

Les intérimaires qui ont bénéficié d'une visite médicale à MT71 datée de moins de deux ans (à la date de la prestation) peuvent bénéficier des prestations de Sensiprev dans le cadre de leur cotisation c'est- à-dire sans surcoût pédagogique. En revanche ceux n'ayant jamais été vus en visite médicale par MT71 ou dont la visite date de plus de 2 ans pourront y participer moyennant un montant de 99 euros HT par personne et par prestation.

Les employeurs, conjoints, dirigeants, non-salariés d'une entreprise adhérente à MT 71, membres du bureau non-salariés d'une association adhérente à MT 71 pourront participer aux sensibilisations dont celles consacrées à faciliter l'élaboration du Document Unique Évaluation Risques Professionnels (présentielle et distancielle) à titre gracieux pour contribuer à la prévention de l'entreprise. Concernant les autres sensibilisations, ils devront s'acquitter d'un montant 99 € HT par prestation et par personne pour y participer.



Modalités et délais d'accès

- Sensibilisation en entreprise.
- Pour un groupe de 4 à 6 participants

Nécessité de prévoir une salle de cours (chaises et tables). Les stagiaires et le formateur se rendront aux postes de travail afin d'appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Les E.P.I. habituels seront portés lors de l'application aux postes de travail.

Une tenue confortable est conseillée pour les exercices d'application des principes de sécurité physique.



Informations sur l'accessibilité

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap physique.

Si le stagiaire a des contraintes liées à sa situation personnelle, merci de contacter la personne ressource handicap : emontmailler@mt71.fr - 03.85.97.24.74

Si la sensibilisation a lieu dans l'entreprise, celle-ci assurera l'accessibilité aux locaux.